

<https://www.pressegauche.org/REACTION-DU-CONSEIL-NATIONAL-DES-CHOMEURS-ET-CHOMEUSES-AUX-DONNEES-SUR-LE>



**RÉACTION DU CONSEIL  
NATIONAL DES CHÔMEURS  
ET CHÔMEUSES AUX  
DONNÉES SUR LE CHÔMAGE  
DE STATISTIQUE CANADA**

Date de mise en ligne : 15 juin 2017



- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

Montréal, le 5 juin 2020 - Statistique Canada a publié aujourd'hui les dernières données sur le chômage. Le taux de chômage au Canada a monté à 13,7 % en mai, le taux le plus élevé enregistré depuis des décennies. Toutefois, ce taux n'inclut pas les personnes qui voulaient travailler, mais qui n'ont pas cherché d'emploi. En incluant ceux et celles-ci, on obtient un taux de chômage ajusté de 19,6 % en mai, le même qu'en avril.

Au Québec, le taux de chômage est également de 13,7%, sans inclure les personnes qui n'ont pas pu chercher de travail. Si la reprise des activités a permis une croissance de l'emploi, celle-ci représente une récupération de moins du tiers des baisses enregistrées depuis le début de la crise.

« Plusieurs données demeurent inquiétantes, et confirment la nécessité des programmes de soutien de revenu, comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU), et de sa prolongation pour ceux et celles qui ne pourront pas avoir accès à l'assurance-emploi, et sans occasion de travailler.

On pense aux travailleurs et travailleuses autonomes, ainsi qu'une bonne partie de l'industrie saisonnière et des secteurs culturels », a prévenu Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC).

Statistique Canada indique également que malgré une croissance des emplois moins bien rémunérés, les travailleurs et travailleuses à bas salaires continuent d'être plus nombreux à avoir travaillé moins de la moitié de leurs heures de travail habituelles pour des raisons liées à la COVID19.

« La crise a révélé de nombreuses failles au niveau des conditions de travail, des bas salaires, de l'emploi précaire. Il faudra rapidement se pencher sur cette situation », a conclu Pierre Céré.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les arrêts de travail, l'assurance-emploi et les programmes spéciaux, dont la Prestation canadienne d'urgence (PCU) :

[www.lecnc.com/covid-19-coronavirus](http://www.lecnc.com/covid-19-coronavirus)

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)